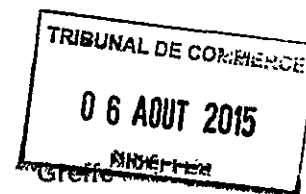


**Volet B**

**Copie à publier aux annexes du Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe**

***15119329***

N° d'entreprise : 0446388951

Dénomination

(en entier) : **RESIDENCE LE POINT DU JOUR**

(en abrégé) :

Forme juridique : Société anonyme

Siège : rue des Champles, 8 Wavre 1301 Bierges

(adresse complète)

Objet(s) de l'acte :Renouvellement des mandats

A. Il résulte du procès-verbal de la décision de l'actionnaire unique du 22 juin 2015 de la société anonyme RESIDENCE LE POINT DU JOUR, dont le siège social est sis rue des Champles 8 à 1301 Bierges, inscrite au Registre des Personnes Morales de Nivelles sous le numéro 0446.398.951 (ci-après nommée la "Société"), que l'associé unique décide de renouveler les mandats d'administrateurs de:

- la SPRL LNA Belgique, une société à responsabilité limitée dont le siège social est sis rue des Champles 8 à 1301 Bierges, inscrite au Registre des Personnes Morales de Nivelles sous le numéro 0479.787.635, représentée par M. Willy SIRET en sa qualité de représentant permanent et de
- Monsieur Jean-Paul SIRET, domicilié à 44000 Vertou, avenue du Clos Vallon, 1 (France).

Ces mandats sont renouvelés pour une durée de six ans et prendront fin à l'issue de l'assemblée générale qui se tiendra en 2021 et sera appelée à statuer sur les comptes annuels de l'exercice social qui sera clôturé le 31 décembre 2020.

B. L'associé unique décide de renouveler le mandat de commissaire aux comptes de la SC SCPRD DGST & Partners, une société civile sous la forme d'une société privée à responsabilité limitée, dont le siège social est sis Avenue Emile van Becelaere 27 A à 1170 Watermael-Boitsfort, inscrite au Registre des Personnes Morales de Bruxelles sous le numéro 0458.736.952 représentée par M. Philippe PUISSANT comme commissaire aux comptes pour un terme de trois ans. Le mandat prendra fin à l'issue de l'assemblée générale appelée à statuer sur les comptes annuels de l'exercice social qui sera clôturé le 31 décembre 2017.

C. L'associé unique donne mandat spécial avec pouvoir de substitution à Thomas Daenen et Sophie Bogaert, tous les deux avocats chez KOAN LORENZ, dont le cabinet est sis 100 Boulevard du Souverain à 1170 Bruxelles, chacun agissant individuellement avec pouvoir de substitution, afin d'effectuer toutes les formalités de dépôt auprès du greffe du tribunal de commerce et de la publication aux annexes du Moniteur belge des décisions qui précèdent.

Sophie BOGAERT

Mandataire

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 18/08/2015 - Annexes du Moniteur belge